

Rapport GIFCC sur les risques et occasions de BCE liés aux changements climatiques

Juin 2021



BCE

À propos de ce rapport

BCE reconnaît que la transparence en ce qui concerne les risques et les occasions liés aux changements climatiques affectant l'entreprise, et la publication de notre performance et de nos initiatives sur les questions liées au climat, sont essentielles pour nos parties prenantes et permettent à nos investisseurs de comprendre clairement les impacts des changements climatiques sur notre entreprise. Par conséquent, avec les conseils de KPMG, nous avons élaboré ce rapport distinct afin de démontrer notre appui aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), également connu en anglais sous l'acronyme «TCFD»¹, de décrire les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour BCE et d'expliquer comment l'accent que nous mettons sur la stratégie de lutte contre les changements climatiques est conforme au cadre du GIFCC. Le présent rapport est structuré en fonction des quatre grandes sections des recommandations du GIFCC : **la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les indicateurs et objectifs.**

Le rapport contient des données sur le groupe de sociétés BCE Inc., désignées collectivement dans le présent rapport comme «BCE», «Bell», «nous», «nos», ou la «société» pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, sauf indication contraire. Pour en savoir plus sur notre performance en matière de développement durable et de changements climatiques, veuillez consulter notre [Rapport sur notre but et notre approche en matière de responsabilité d'entreprise 2020](#) et notre [Rapport annuel 2020](#).

¹ TCFD fait référence au Task Force on Climate-related Financial Disclosures



Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans le présent rapport GIFCC constituent des déclarations prospectives. Celles-ci comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques, notamment nos objectifs en matière d'économies d'énergie et de réduction du niveau de nos émissions de gaz à effet de serre et nos projets de devenir carboneutre dans l'ensemble de nos activités d'ici 2025, les occasions d'affaires qui pourraient résulter des changements climatiques et ses effets positifs potentiels sur notre entreprise, les économies prévues, l'incidence financière et opérationnelle prévue sur notre entreprise de divers événements liés au climat, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *plan*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. De plus, les déclarations prospectives que contient le présent rapport GIFCC pour les périodes postérieures à 2021 reposent sur des hypothèses et des estimations à plus long terme que les déclarations prospectives pour l'exercice 2021 et présentent donc une plus grande incertitude. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Veuillez vous reporter à d'autres sections du présent rapport GIFCC, notamment les sections 2.1 et 2.3, pour une description de certains risques liés aux changements climatiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités commerciales, nos produits des activités ordinaires ou nos dépenses. Reportez-vous également au [rapport de gestion annuel 2020](#) de BCE daté du 4 mars 2021 (inclus dans le rapport annuel 2020 de BCE), ainsi qu'au [rapport de gestion du premier trimestre 2021](#) de BCE daté du 28 avril 2021 et au communiqué de presse de [BCE daté du 29 avril 2021 annonçant les résultats financiers du premier trimestre de 2021](#), ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](#)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [sec.gov](#)), pour une description de certains risques et certaines hypothèses qui pourraient faire que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de nos attentes exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives contenues dans le rapport GIFCC. Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](#).

Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport GIFCC décrivent nos attentes en date du 15 juin 2021 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport GIFCC, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons à l'occasion des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des contreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 15 juin 2021. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport GIFCC sont présentées dans le but d'aider le lecteur à comprendre, en particulier, certains éléments clés de nos objectifs en matière de risques et occasions liés aux changements climatiques, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Message du président du conseil

Accroître notre leadership dans la lutte contre les changements climatiques

BCE est extrêmement fière de son engagement exceptionnel envers la responsabilité d'entreprise. Dans l'ensemble de ses activités, elle applique les normes les plus élevées en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG), lesquelles correspondent aux meilleures pratiques à l'échelle internationale, et se fixe de nouvelles cibles ambitieuses.

Depuis sa fondation en 1880, Bell a toujours aidé les Canadiens à surmonter des périodes difficiles et des défis. Récemment, la pandémie de COVID-19 a souligné la valeur des réseaux et des services de communications avancés que nous fournissons, ainsi que notre capacité à nous mobiliser pour nos clients et nos collectivités en temps de crise, qui s'inscrivent dans la poursuite de notre objectif de transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde.

Proactifs dans la gestion des risques et des occasions liés aux facteurs ESG depuis longtemps, nous continuons d'aller de l'avant en mettant fortement l'accent sur la résilience, l'adaptabilité et la transparence. En effet, nous avons mis en place des mesures pour réduire l'impact de nos activités sur l'environnement et en adoptons de nouvelles pour améliorer notre structure de gouvernance afin de mieux évaluer et gérer les risques auxquels nous sommes confrontés, y compris ceux associés aux changements climatiques.

Enjeux des changements climatiques

Afin de rendre ses initiatives en matière de changements climatiques plus transparentes, Bell cherche depuis 2019 à les aligner sur les exigences reconnues internationalement du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Cette année, pour la première fois, le présent rapport suit toutes les recommandations du GIFCC, ce qui représente une autre étape importante dans notre engagement envers l'excellence en matière d'ESG.

Année après année, les rapports du Forum Économique Mondial (FEM) démontrent que les conditions météorologiques extrêmes, la perte de biodiversité et l'inaction devant les changements climatiques peuvent avoir de profonds impacts financiers, opérationnels et de réputation sur toute entreprise ou organisation, et que les risques associés aux changements climatiques augmentent à la fois en termes de probabilité et d'impacts.

Chez BCE, nous reconnaissons l'importance de communiquer sur la façon dont nous mesurons et gérons les risques et les occasions associés aux changements climatiques afin de mieux informer nos parties prenantes et de renforcer leur confiance et leur soutien, essentiels à notre succès futur.



Bell est depuis longtemps à l'avant-garde des initiatives environnementales, elle est régulièrement reconnue comme l'un des employeurs les plus respectueux de l'environnement au Canada et, en 2020, elle est devenue la première entreprise de communications nord-américaine à obtenir la [certification ISO 50001](#) pour son système de gestion de l'énergie. Poursuivant sur sa lancée, Bell s'est maintenant fixé comme objectif de rendre ses activités carboneutres d'ici 2025 et de réduire ses émissions absolues de gaz à effet de serre d'ici 2030 conformément au scénario d'émissions limitant le réchauffement à 1,5 °C, respectant ainsi son engagement d'établir des cibles basées sur la science selon les recommandations de l'initiative Science Based Targets. Elle a également adopté un nouveau cadre de financement durable qui fournit une ligne directrice aux décisions de financement futures, et Bell Canada a récemment émis sa première obligation durable.

Aller de l'avant

Dans le présent rapport, nous traitons des quatre principaux domaines définis par le GIFCC – la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les indicateurs et objectifs – et nous donnons un meilleur aperçu de la façon dont le conseil d'administration de BCE et les équipes de haute direction du groupe d'entreprises Bell gèrent les risques et les occasions associés aux changements climatiques.

Le conseil d'administration de BCE a également lancé un nouveau comité du risque et de la caisse de retraite pour examiner, surveiller et formuler des recommandations concernant le cadre global de gestion des risques, y compris les risques liés à la continuité des activités, à la sécurité, à l'environnement et aux changements climatiques. Ce comité jouera un rôle essentiel dans l'évolution des activités de Bell vers la carboneutralité, prévue pour 2025, et dans l'établissement des cibles basées sur la science selon les recommandations de l'initiative Science Based Targets, prévu pour 2030, alors que l'entreprise continuera de transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde.

En tant que président du conseil d'administration de BCE, j'espère que ce rapport permet à toutes nos parties prenantes d'avoir confiance en l'engagement de Bell envers la responsabilité d'entreprise et l'application des normes ESG les plus élevées, et en sa capacité à gérer efficacement les risques et les occasions associés aux changements climatiques dans l'avenir.



Gordon M. Nixon

Président du conseil

BCE Inc.

Message du président et chef de la direction

Plus de performance et de valeur pour les Canadiens grâce à Bell

Le leadership en matière de responsabilité d'entreprise fait partie intégrante de l'objectif de Bell, qui consiste à transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde, et les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont au cœur de nos politiques, décisions et actions en tant que première entreprise de communications au Canada.

Bell a mis l'accent sur la sécurité et l'aide qu'elle pouvait apporter aux clients, aux collectivités et aux membres de son équipe dans chacune de ses initiatives visant à soutenir les Canadiens pendant la crise de COVID-19, qu'on pense aux mesures pour alléger temporairement la facturation, assurer la résilience des réseaux ou accélérer le déploiement de l'accès à Internet haute vitesse, particulièrement dans les régions rurales, mais aussi aux dons supplémentaires pour soutenir le programme de santé mentale Bell Cause pour la cause et les travailleurs de première ligne.

Aujourd'hui, nous allons de l'avant avec des investissements sans précédent dans des infrastructures de réseau à large bande, des services novateurs et le réseau sans fil 5G de nouvelle génération, avec de nouvelles initiatives pour éliminer le racisme systémique et avec un leadership de plus en plus fort dans la lutte contre les changements climatiques. Toutes ces réalisations sont la continuité de ce que nous avons accompli à ce jour et pavent la voie pour un avenir encore meilleur avec Bell.

Les changements climatiques font partie de l'équation

Les 50 000 membres de l'équipe de Bell soutiennent un vaste écosystème composé de plus de 22 millions de connexions clients, qui comptent des particuliers, de petites entreprises, de grandes entreprises, des fournisseurs, des fabricants et toute une gamme d'acteurs des services publics, allant des écoles et hôpitaux aux gouvernements et aux intervenants d'urgence.

Alors que nous continuons à offrir une plus grande valeur dans le secteur des communications, aujourd'hui hautement concurrentiel et en évolution rapide, nous sommes également conscients que personne n'est à l'abri des impacts des changements climatiques.

Ce rapport sur l'application des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) présente comment l'engagement de Bell en matière d'ESG et les mesures qu'elle prend à l'égard des risques et des occasions associés aux changements climatiques tiennent compte de ses six impératifs stratégiques : bâtir les meilleurs réseaux ; stimuler la croissance grâce à des services innovateurs ; offrir le contenu le plus captivant ; promouvoir l'expérience client ; gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace ; investir dans notre équipe et soutenir son engagement.



Le moteur d'une économie propre

Comme l'a clairement démontré la COVID-19, les réseaux et services de Bell sont des catalyseurs sociaux et économiques essentiels, surtout en période de crise. Aujourd'hui, nous sommes prêts à jouer un rôle de premier plan dans la reprise économique post-COVID du Canada, grâce à nos investissements sans commune mesure dans l'expansion des réseaux de fibre optique, le déploiement de nouvelles solutions à large bande en milieu rural et l'accélération de la disponibilité du réseau sans fil 5G.

Favoriser l'économie numérique au Canada contribuera à alimenter la croissance tout en soutenant de nouvelles innovations plus écoénergétiques qui aident à réduire ou à atténuer les impacts des changements climatiques. À titre d'exemple, d'ici dix ans, les réseaux sans fil 5G permettront un trafic de données mille fois plus élevé tout en consommant la moitié de l'énergie actuellement requise et favoriseront des innovations qui réduiront encore plus les émissions de gaz à effet de serre.

L'engagement de Bell en matière de climat s'étend à l'ensemble de ses activités et se reflète dans son objectif de devenir carboneutre d'ici 2025. De plus, Bell a récemment annoncé qu'elle réduirait ses émissions absolues de gaz à effet de serre d'ici 2030 conformément au scénario d'émissions limitant le réchauffement à 1,5 °C, respectant ainsi son engagement d'établir des cibles basées sur la science selon les recommandations de l'initiative Science Based Targets. Nous réduisons notre empreinte carbone en tirant parti des mêmes technologies de communication de nouvelle génération que nous proposons à nos clients, notamment les vidéoconférences et les téléconférences, l'Internet des objets (IdO) et les innovations en matière de maisons et de bâtiments intelligents, des technologies qui font économiser de l'énergie. Nous optimisons également le chauffage, le refroidissement et l'éclairage de nos installations, réduisons la consommation de carburant de l'ensemble de notre parc de véhicules et alimentons les stations cellulaires et autres installations avec de l'énergie renouvelable.

Comme ce rapport en fait état, Bell continue de dépasser bon nombre de ses objectifs environnementaux, ce qui témoigne de notre volonté à la fois d'atteindre nos objectifs ESG, directement liés aux changements climatiques, et de réaliser de meilleurs résultats pour toutes nos parties prenantes.



Mirko Bibic

Président et chef de la direction

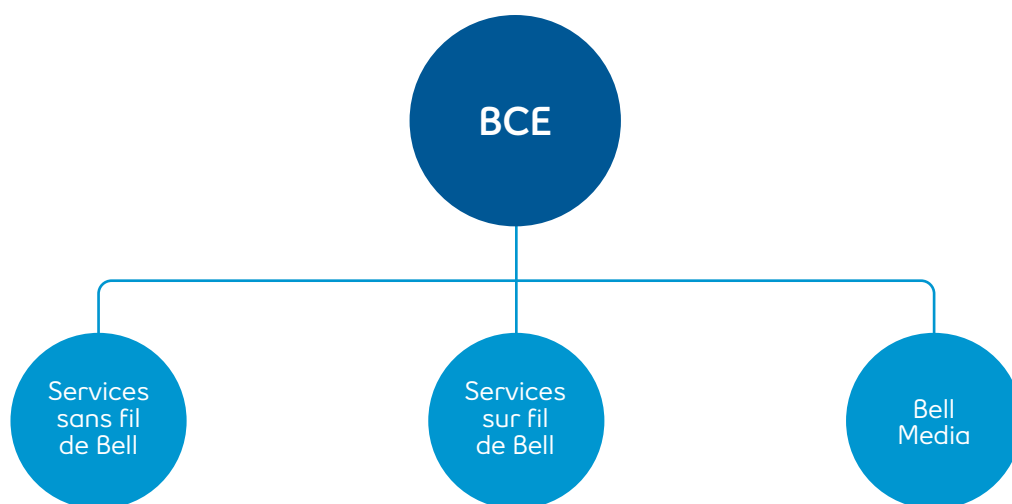
BCE Inc. et Bell Canada

Aperçu sommaire de notre conformité avec les recommandations du GIFCC

Recommandations du GIFCC	Informations à présenter	Conformité de Bell aux recommandations
<p>Gouvernance ✓ CONFORME</p> <p>Communiquer les pratiques de gouvernance de l'organisation à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques</p>	<p>a) Décrire le rôle du conseil d'administration dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat</p> <p>b) Décrire la surveillance exercée par la direction quant aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques</p>	<p>Surveillance exercée par le conseil, Section 1.1 (p. 13)</p> <p>Rôle de la direction, Section 1.2 (p. 13)</p>
<p>Stratégie ✓ CONFORME</p> <p>Communiquer les impacts réels et potentiels des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, lorsque cette information est jugée significative</p>	<p>a) Décrire les risques et les occasions liés aux changements climatiques identifiés par l'organisation à court, moyen et à long terme</p> <p>b) Décrire l'impact des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation</p> <p>c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation en considérant différents scénarios climatiques, y compris un scénario de réchauffement climatique de 2 °C ou moins</p>	<p>Risques liés aux changements climatiques, Section 2.1 (p. 17)</p> <p>Occasions liées aux changements climatiques, Section 2.2 (p. 19)</p> <p>Incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur notre stratégie et notre planification financière, Section 2.4 (p. 24)</p> <p>Processus pour gérer les risques liés aux changements climatiques, Section 3.2 (p. 27)</p> <p>Analyse de scénarios liés au climat, Section 2.3 (p. 18)</p>
<p>Gestion des risques ✓ CONFORME</p> <p>Communiquer la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques</p>	<p>a) Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques liés au climat</p> <p>b) Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques liés au climat</p> <p>c) Décrire la façon dont les processus pour identifier, évaluer et gérer les risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques de l'organisation</p>	<p>Processus pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques, Section 3.1 (p. 25)</p> <p>Processus pour gérer les risques liés aux changements climatiques, Section 3.2 (p. 27)</p> <p>Processus pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques, Section 3.1 (p. 25)</p>
<p>Indicateurs et objectifs ✓ CONFORME</p> <p>Communiquer les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, lorsque cette information est jugée significative</p>	<p>a) Présenter les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, conformément à sa stratégie et à ses processus de gestion des risques</p> <p>b) Communiquer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1, de portée 2 et, s'il y a lieu, de portée 3, et les risques connexes</p> <p>c) écrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, ainsi que sa performance par rapport aux objectifs</p>	<p>Mesures pour évaluer les risques et occasions liés aux changements climatiques, Section 4.1 (p. 30)</p> <p>Objectifs d'émissions et performance, Section 4.2, GHG emissions (p. 30)</p> <p>Objectifs d'émissions et performance, Section 4.2, Objectifs de réduction des émissions de GES de Bell (p. 30)</p>

Présentation de l'entreprise

BCE est la plus grande entreprise de communications du Canada, fournissant à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros une vaste gamme de solutions répondant à tous ses besoins de communications. Les actions de BCE sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York (TSX, NYSE : BCE). Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Notre siège social est situé à Montréal (Québec), au Canada.



Voir notre [Rapport annuel 2020](#) (p. 35) pour plus d'informations sur les services sans fil de Bell

Voir notre [Rapport annuel 2020](#) (p. 36) pour plus d'informations sur les services sur fil de Bell

Voir notre [Rapport annuel 2020](#) (p. 37) pour plus d'informations sur Bell Média

Notre approche en matière de responsabilité d'entreprise favorise aussi la réalisation de notre objectif de transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde.

Le secteur des communications est le fondement même du partage de l'information d'ordre social et économique et du commerce. En tant que chef de file canadien de cette industrie plus importante que jamais et qui ne cesse de croître et de progresser, Bell est un fournisseur majeur d'une infrastructure indispensable pour offrir des services de qualité et accessibles à tous les Canadiens. Nous sommes donc fermement convaincus que nous devons gérer certains enjeux de façon stratégique. Notre approche en matière de responsabilité d'entreprise assure un équilibre entre la croissance économique, la responsabilité sociale et la performance environnementale afin de garantir la réussite continue de notre entreprise et de pouvoir continuer à contribuer à l'économie canadienne. La responsabilité d'entreprise est un élément fondamental de chacun des six impératifs stratégiques qui guident les politiques, les décisions et les actions de Bell. Nous insistons sur cette approche parce qu'elle nous paraît logique, qu'elle fait de nous une meilleure entreprise et parce qu'elle contribue à la réalisation de notre objectif de transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde.

Bell souhaite rester un leader environnemental, social et de gouvernance (ESG) en fixant des objectifs ambitieux et en surveillant ses indicateurs ESG, dont certains sont également présentés à la page 48 du [Rapport de gestion annuel 2020 de BCE](#). Cette année a également marqué la réalisation d'étapes importantes dans notre parcours ESG : nous avons fixé notre objectif d'avoir des activités carboneutres d'ici 2025, d'établir des cibles basées sur la science selon les recommandations de l'initiative Science Based Targets d'ici 2030, notre objectif de financement à 155 millions \$ pour la campagne Bell Cause pour la cause en 2025 et notre objectif de devenir la première entreprise de communications nord-américaine à obtenir la certification ISO 50001 pour notre système de gestion de l'énergie.

Focalisée sur son objectif de transformer la façon dont les Canadiens se connectent entre eux et avec le reste du monde, Bell fournit à des millions de particuliers et d'entreprises canadiens des réseaux de communication, des services et du contenu médiatique de premier plan, crée de la valeur pour les actionnaires, offre des carrières intéressantes à l'échelle nationale et fait une contribution globale à la prospérité sociale et économique du Canada.

Changements climatiques et impératifs stratégiques de Bell

La responsabilité d'entreprise est un élément fondamental de chacun de nos 6 impératifs stratégiques.

6 impératifs stratégiques de Bell

1



Bâtir les meilleurs réseaux

2



Accélérer la croissance grâce à des services innovateurs

3



Offrir le contenu le plus captivant

4



Promouvoir l'expérience client

5



Gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace

6



Investir dans notre équipe et soutenir son engagement







Avec l'évolution des probabilités et des conséquences des risques liés aux changements climatiques, comme le montrent les conclusions présentées dans le [Rapport sur les risques mondiaux du Forum économique mondial \(FEM\)](#) (seulement disponible en anglais), nous comprenons qu'un climat changeant peut entraîner des risques accrus pour toute entreprise, y compris des risques financiers, opérationnels et de réputation. Le Rapport sur les risques mondiaux 2021 indique que le tableau global des risques en constante évolution inclut désormais les risques environnementaux, tels que les conditions météorologiques extrêmes, l'échec des mesures de protection du climat, les dommages environnementaux humains, la perte de biodiversité et les crises de ressources naturelles comme les principaux risques mondiaux. Ces risques ont le potentiel d'avoir des impacts dévastateurs sur le monde tel que nous le connaissons ainsi que des impacts sur la santé publique et les chaînes d'approvisionnement.

Bell participe activement à la lutte contre les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui réchauffent notre planète. Pour démontrer que nous prenons cette initiative au sérieux, nous surveillons rigoureusement notre empreinte carbone, nous rendons compte de nos émissions de GES et nous établissons des objectifs de réduction des émissions de GES de plus en plus ambitieux.

Nous sommes d'avis que nous avons un rôle important à jouer dans la prestation de technologies qui aident nos clients à réagir aux changements climatiques et à s'adapter aux effets de ces changements sur leurs activités. Plusieurs études ont démontré que l'utilisation de nos produits et services aide aussi à réduire nos émissions de GES et celles de nos clients.

Les risques et occasions liés aux changements climatiques et nos 6 impératifs stratégiques

6 impératifs stratégiques de Bell

6 impératifs stratégiques de Bell		Comment nous pouvons faire face aux risques et occasions des changements climatiques
	1 Bâtir les meilleurs réseaux	→ Prendre des mesures proactives pour éviter l'impact des événements climatiques extrêmes qui peuvent menacer notre infrastructure réseau
	2 Accélérer la croissance grâce à des services innovateurs	→ Développer des services innovants et investir dans de nouvelles technologies pour réduire les émissions de GES de nos clients
	3 Offrir le contenu le plus captivant	→ Sensibiliser davantage le public aux changements climatiques à travers les canaux médiatiques
	4 Promouvoir l'expérience client	→ S'adapter aux événements climatiques extrêmes qui peuvent affecter notre capacité à offrir une expérience client positive et fiable et aider nos clients à devenir plus résilients
	5 Gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace	→ Contrôler l'accroissement des conséquences financières des changements climatiques sur notre rentabilité
	6 Investir dans notre équipe et soutenir son engagement	→ Jouer un rôle de leader dans la lutte contre les changements climatiques pour aider à attirer les meilleurs talents et augmenter la mobilisation des employés

Bien que les changements climatiques aient le potentiel d'avoir un impact négatif sur les entreprises de tous les secteurs, pour Bell, il existe des solutions pour faire évoluer notre entreprise en développant et en fournissant des services innovants qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en invitant les membres de notre équipe à participer et en offrant de nombreux bienfaits sociaux.

Voici quelques exemples de risques et occasions liés aux changements climatiques :

- Lorsque nous pensons à bâtir les meilleurs réseaux (no 1) et à promouvoir l'expérience client (no 4), nous devons prendre en compte divers risques climatiques, y compris l'éventualité que des catastrophes naturelles se produisent, car ils ont le potentiel d'entraver notre capacité à fournir un service ininterrompu à nos clients en cas de dommages à notre infrastructure.
- En ce qui confirme l'impératif stratégique d'accélérer la croissance grâce à des services innovateurs (no 2), nous voyons des occasions de développer des services innovants et d'investir dans de nouvelles technologies, telles que l'IdO et la 5G, afin de réduire les émissions mondiales de GES.
- En termes de gestion avec agilité et selon une structure de coûts efficace (no 5), les changements climatiques sont un catalyseur qui soutient nos efforts internes pour réduire notre consommation d'énergie et passer à l'utilisation d'énergies plus renouvelables étant donné que nous visons une structure de coûts plus efficace.
- Grâce à notre portée médiatique à travers de multiples plateformes, nous croyons que nous avons l'occasion de montrer l'exemple et également de sensibiliser la population canadienne au sujet des changements climatiques (no 3).
- Enfin, notre objectif de rester un leader ESG et de communiquer publiquement notre performance et nos objectifs en matière de changements climatiques trouve un écho auprès de nos employés qui souhaitent travailler pour une entreprise qui contribue activement à la lutte contre les changements climatiques, et qui désirent eux-mêmes contribuer positivement à la société dans laquelle ils vivent, nous aidant ainsi dans notre objectif de soutenir l'engagement de nos employés et d'investir dans nos équipes (no 6).

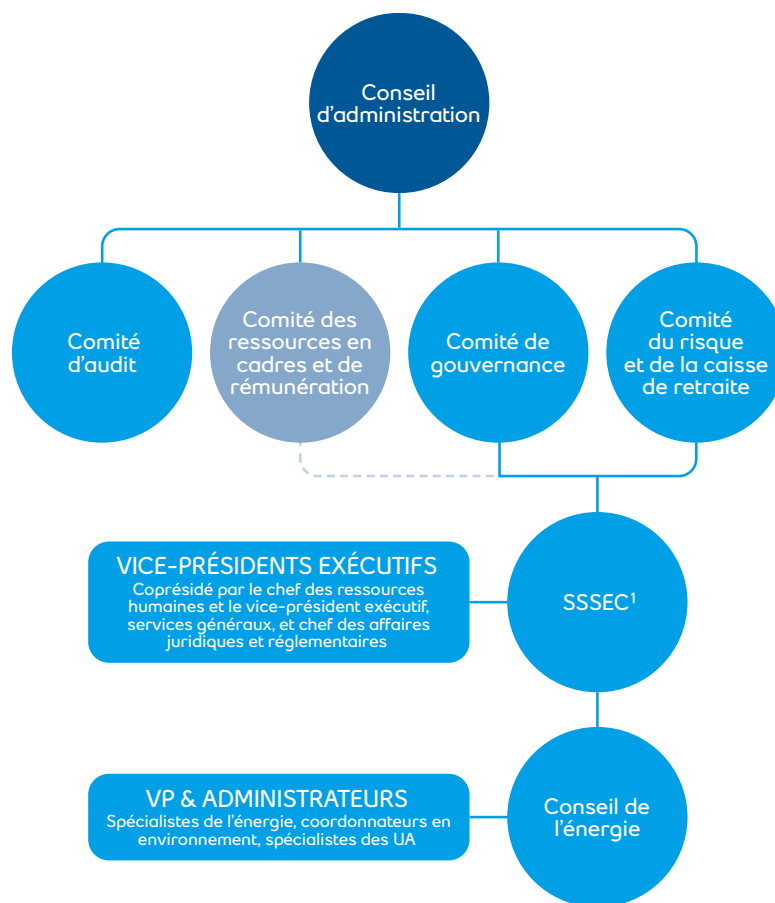
DIVULGATION DES RISQUES ET OCCASIONS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU GIFCC

1. Gouvernance

Recommandation du GIFCC : *Communiquer les pratiques de gouvernance de l'organisation à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques*

✓ CONFORME

Le conseil d'administration de BCE (le « conseil »), a établi des structures hiérarchiques claires et une surveillance sur l'évaluation et la gestion des risques et occasions liés aux changements climatiques. Le tableau ci-dessous présente un résumé de notre structure de gouvernance en ce qui concerne les **changements climatiques**.



¹ Comité de surveillance de la santé et sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la conformité

1.1 Surveillance du comité exercée par le conseil

Le conseil a établi des structures hiérarchiques claires pour la supervision des enjeux liés aux changements climatiques, la responsabilité principale relevant du comité.

Comité du risque et de la caisse de retraite

Le [comité du risque et de la caisse de retraite](#) aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance relativement à notre cadre de gouvernance sur les risques et aux politiques, procédures et contrôles que la direction utilise pour évaluer et gérer les principaux risques auxquels s'expose l'entreprise.

Dans le cadre de ses fonctions et responsabilités en matière de surveillance des risques, ce comité examine, surveille, fait rapport et, le cas échéant, fournit des recommandations au conseil sur les principaux risques pouvant entraîner des impacts opérationnels, financiers, juridiques ou de réputation importants, à l'exception des risques qui restent sous la responsabilité principale d'un autre comité du conseil.

Les risques environnementaux et les risques liés à la continuité des activités, y compris ceux liés aux changements climatiques, et les tendances sont sous la responsabilité du comité du risque et de la caisse de retraite. Le comité reçoit des rapports environnementaux trimestriels de la direction et effectue un examen détaillé des programmes environnementaux de Bell.

Comité de gouvernance

Le [comité de gouvernance](#) d'entreprise assiste le conseil dans les tâches suivantes : élaborer et mettre en œuvre les lignes directrices de BCE en matière de gouvernance, déterminer la composition du conseil et de ses comités, superviser les politiques de l'entreprise quant à la conduite des affaires, à l'éthique, à la communication de l'information importante et à d'autres questions, et réviser chaque année notre stratégie et la communication de l'information à fournir concernant les facteurs ESG, y compris en ce qui concerne les changements climatiques.

Comité d'audit

Le [comité d'audit](#) est responsable de surveiller la présentation de l'information financière et les systèmes de contrôle interne de l'entreprise, ainsi que la conformité aux exigences prévues par la loi.

1.2 Leadership de la direction

Bien que le conseil soit responsable du programme de surveillance des risques de BCE, la direction a établi un cadre de gouvernance par l'intermédiaire du SSSEC et du Conseil de l'énergie qui appuie le mandat du conseil de surveiller les risques liés à la santé et à la sécurité, à l'environnement et à la conformité, et de veiller à ce qu'ils soient gérés dans le cadre de programmes efficaces mis en place au sein des différentes unités d'affaires.

Comité de surveillance de la Santé, Sécurité, Sûreté, de l'Environnement et de la Conformité (Comité SSSEC)

Le comité SSSEC est mandaté par le comité du risque et de la caisse de retraite afin d'identifier les risques liés à la santé et sécurité, la sûreté, l'environnement et la conformité et de veiller à ce qu'ils soient gérés au moyen de programmes efficaces, mis en œuvre au sein des différentes unités opérationnelles. Il est coprésidé par le chef des ressources humaines et vice-président exécutif, services généraux et le chef des affaires juridiques et réglementaires, et ses membres comprennent un nombre important de hauts dirigeants de Bell, y compris le chef des affaires financières, le chef de l'information, le chef du développement technologique et le président du groupe, Expérience client.

Ce comité interfonctionnel cherche à s'assurer que tous les risques pertinents sont adéquatement identifiés et que les mesures d'atténuation sont bien intégrées dans l'entreprise, avec la mise en place des ressources suffisantes pour les appuyer. Le Comité SSSEC cherche également à maximiser les occasions d'affaires et à veiller à ce que ces occasions soient intégrées et harmonisées dans l'ensemble de nos activités. Plus précisément, le comité SSSEC est tenu :

- d'examiner notre vision et nos principes directeurs en matière de responsabilité d'entreprise, y compris notre stratégie en matière de changements climatiques, sur la base des recommandations de l'équipe responsabilité d'entreprise et environnement, et de recommander leur approbation auprès du conseil;
- d'évaluer les nouvelles questions et tendances en matière de responsabilité d'entreprise, comme les changements climatiques, et formuler des recommandations sur le positionnement approprié pour Bell;
- d'examiner et d'approuver la politique environnementale de Bell ainsi que les objectifs en matière de responsabilité d'entreprise et surveiller leur progrès et leur réalisation chaque année;
- d'approuver des stratégies et des objectifs opérationnels pour traiter des questions environnementales particulières, y compris les changements climatiques, d'examiner les résultats de notre exercice d'analyse de scénarios climatiques et de surveiller les progrès de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des changements climatiques;
- de signaler au comité du risque et de la caisse de retraite tout incident ou toute question importante concernant la conformité à la politique environnementale de Bell.

Conseil de l'énergie

Le Conseil de l'énergie est un comité de haute direction mandaté par le Comité SSSEC afin d'assurer la surveillance de la consommation et des coûts énergétiques totaux de Bell, dans le but de réduire au minimum les risques financiers et de réputation tout en maximisant les occasions d'affaires. Ce comité est présidé par le vice-président, Sécurité et responsabilité d'entreprise et ses membres comprennent des vice-présidents, des directeurs, des gestionnaires et des spécialistes des unités d'affaires.

Le Conseil de l'énergie a été créé en 2008 pour constamment améliorer notre performance énergétique. Ce comité explore et supervise la mise en œuvre de technologies visant à améliorer l'efficacité énergétique dans nos installations (immeubles, réseau et infrastructure des technologies de l'information [TI]), notre parc de véhicules et nos déplacements d'affaires. Ses tâches principales comprennent :

- surveiller périodiquement la consommation et les coûts d'énergie de BCE;
- établir la méthodologie pour prévoir les variations futures de la consommation et des coûts d'énergie;
- fixer des objectifs de réduction d'énergie et suivre les progrès accomplis pour les atteindre;
- repérer les possibilités de réduire les coûts de l'énergie, soutenir la mise en œuvre d'initiatives d'économie d'énergie et recommander des changements de politique appropriés;
- recommander le développement de campagnes de sensibilisation pour inciter les employés à adopter une gestion plus « intelligente en matière d'énergie »;
- chercher à s'assurer que le rendement de BCE en matière d'efficacité énergétique fait l'objet d'un suivi régulier et d'un rapport intégré au comité du risque et de la caisse de retraite, au conseil et aux parties prenantes externes.

Le Conseil de l'énergie appuie également la mise en œuvre de la stratégie de Bell en matière de changements climatiques, y compris l'atteinte des cibles de réduction de l'empreinte carbone.

Engagement

Le chef des ressources humaines et vice-président exécutif, services généraux, supervise directement l'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement, qui s'occupe des initiatives en matière de responsabilité d'entreprise. Le chef des ressources humaines et vice-président exécutif, services généraux, et le chef des affaires juridiques et réglementaires, tous deux coprésidentant le comité SSSEC, ont 30 % de leur rémunération variable liée à des objectifs personnels qui couvrent divers sujets liés aux facteurs ESG. Ceux-ci incluent la gouvernance d'entreprise et l'éthique, ainsi que des indicateurs de performance clés tels que l'investissement communautaire, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le renouvellement des certifications ISO, l'engagement des membres de l'équipe, le taux de fréquence des accidents de sécurité et la gestion des déchets.

En 2020, le comité des ressources en cadres et de rémunération du conseil a introduit un instrument pour suivre le rendement de l'entreprise par rapport à ses cibles ESG, qui comprend la cible de réduction des émissions de GES. Cette cible ainsi que plusieurs autres indicateurs sont utilisés pour calculer la rémunération incitative annuelle (la « prime ») qui est versée annuellement aux membres de l'équipe Bell.

Enfin, le mandat de l'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement est de s'assurer que notre stratégie de responsabilité d'entreprise est bien intégrée dans l'ensemble de l'entreprise afin de réduire les risques et de tirer profit des occasions d'affaires. En outre, la partie variable de la rémunération des membres de l'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement est en majorité liée à des objectifs environnementaux.

En 2020, nous sommes devenus la première entreprise de communications nord-américaine à obtenir la certification ISO 50001 pour la gestion de l'énergie et nous avons créé de nouveaux postes pour soutenir la gestion de l'énergie. On compte désormais plus de sept spécialistes de l'énergie au sein de l'organisation.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous surveillons de manière proactive les tendances mondiales et restons à l'avant-garde des meilleures pratiques en appliquant une approche de système de gestion systématique. En 2009, Bell est devenue la première entreprise de télécommunication canadienne à se doter d'un système certifié conforme à la norme ISO 14001. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce système de gestion environnementale (SGE), plus de 50 personnes sont chargées directement des questions de responsabilité d'entreprise liées aux impératifs stratégiques touchant tous les secteurs d'activité.

Tous les employés, aussi bien les vice-présidents que les coordonnateurs de l'environnement de toutes les unités d'affaires, doivent rendre compte du rendement de nos programmes de responsabilité d'entreprise. Consulter [Notre but et notre approche en matière de de responsabilité d'entreprise](#) pour en savoir plus.

2. Stratégie

Recommandation du GIFCC : *Communiquer les impacts réels et potentiels des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, lorsque cette information est jugée significative.*

✓ CONFORME

Chez Bell, nous prenons les risques liés aux changements climatiques très au sérieux. Nous sommes également conscients que les changements climatiques pourraient aussi présenter des occasions pour notre entreprise, comme une hausse de la demande de nos produits et services qui contribuent à une économie propre, et rehausser la valeur et la réputation de notre marque.

Nous avons entrepris notre première analyse de scénarios liés au climat avec l'aide d'un tiers et avons relevé certains enjeux qui pourraient avoir une incidence sur Bell et un impact financier sur nos activités :

Risques de transition

Impact financier potentiel



Réglementation • Tarification du carbone

• Hausse des coûts d'exploitation découlant de la hausse du prix de l'énergie



Technologie • Traitement de nos technologies en fin de vie

• Hausse des coûts d'exploitation liés à la récupération, au traitement et à l'élimination des déchets électroniques



Marché • Évolution de l'offre et de la demande en énergie

• Hausse des coûts d'exploitation découlant de la hausse du prix de l'énergie



Réputation • Opinion publique sur la responsabilité et la gestion en matière de changements climatiques
• Informations relatives aux changements climatiques et classements ESG

• Baisse de la demande de nos produits et services découlant de la gestion ou de la réduction inefficace de notre empreinte écologique
• Hausse du coût du capital découlant de la baisse dans les classements ESG ou de la baisse de nos scores ESG

Risques physiques

Impact financier potentiel



À impact aigu Hausse de la gravité et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, tempêtes de verglas, feux incontrôlés et températures extrêmes)

• Hausse des coûts d'exploitation découlant de la maintenance et des réparations, de la main-d'œuvre, des systèmes de chauffage et de refroidissement, et de l'équipement endommagé
• Perte de valeur des actifs entraînant une perturbation des services et une baisse des produits
• Hausse des primes d'assurance ou diminution de l'assurabilité dans les zones à haut risque



À impact chronique • Hausse des températures moyennes

• Hausse des coûts d'exploitation découlant des besoins grandissants en refroidissement dans nos bâtiments
• Hausse des investissements nécessaires dans de nouvelles technologies et infrastructures résilientes

Produits et services – occasions



- Développement et croissance accrue de nos produits et services numériques

Impact financier potentiel

- Hausse des produits découlant de la hausse de la demande pour nos produits et services numériques qui aident nos clients à réduire leur empreinte carbone
- Hausse des produits découlant des besoins grandissants en services permettant à nos clients d'affronter des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus graves et fréquents et de s'y adapter

Réputation – occasions



- Opinion publique plus sensible à la responsabilité et à la gestion en matière de changements climatiques
- Informations relatives aux changements climatiques et classements ESG

Impact financier potentiel

- Hausse de la demande pour nos produits et services découlant de la gestion ou de la réduction efficace de notre empreinte écologique, et de notre leadership sur le plan environnemental
- Baisse du coût du capital découlant de la progression dans les classements ESG ou de la hausse des scores ESG

2.1 Risques liés aux changements climatiques

Nous reconnaissons que les changements climatiques présentent des risques pour notre entreprise, nos clients et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. Conformément aux recommandations du GIFCC, nous classons les risques liés aux changements climatiques dans deux catégories : les risques de transition et les risques physiques.

Les risques de transition découlent de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Ce virage peut nécessiter de profonds changements des politiques, des lois, des technologies et des marchés afin de réduire les effets des changements climatiques et de s'y adapter. Les risques physiques sont associés aux impacts physiques des changements climatiques, changements qui prennent la forme d'évènements climatiques (à impacts aigus) ou de tendances climatiques à long terme (à impacts chroniques).

Aux fins de la présentation des informations recommandées par le GIFCC, nous nous sommes concentrés sur sept principaux risques, qui entrent dans les risques de transition ou les risques physiques, tels qu'ils sont définis par le GIFCC.

Risques de transition



Réglementation (tarification du carbone)

Au Canada, l'empreinte carbone de certaines organisations est soumise à des mécanismes de tarification du carbone. Bien que Bell ne soit pas directement visée par la réglementation en vigueur, les producteurs d'énergie soumis à une tarification du carbone devraient en transférer le coût à leurs clients. Cela devrait avoir une incidence sur nos coûts d'exploitation, car le prix de l'énergie augmentera dans toutes les provinces du Canada, étant donné qu'elles seront toutes assujetties à des mécanismes de tarification du carbone.



Marché

La réduction des émissions de carbone transformera probablement l'offre et la demande en énergie : l'offre pourrait diminuer et entraîner une hausse des prix, ce qui ferait augmenter nos coûts d'exploitation. On s'attend à ce que les mécanismes de tarification du carbone au Canada les fassent augmenter davantage, car le coût du carbone sera transféré aux consommateurs.



Technologie

Les impacts écologiques (y compris les émissions de GES) de l'utilisation et du traitement en fin de vie de nos technologies devraient s'accroître à mesure que les technologies au cœur de nos produits (p. ex. : celles permettant de concevoir des appareils plus petits) deviennent plus sophistiquées et consomment plus d'énergie. En outre, nos clients changent de plus en plus souvent leurs appareils pour une version plus récente, ce qui augmente les déchets électroniques. Comme Bell reconnaît son rôle dans la gestion et la réduction des déchets électroniques, nous nous attendons à une augmentation des coûts d'exploitation liés à la récupération, au traitement et à l'élimination de ce type de déchets.



Réputation (perception des clients)

Étant donné que nos clients se préoccupent de plus en plus des changements climatiques, l'opinion publique est plus sensible à la responsabilité et à la gestion des risques liés au climat. La bonne marche de nos activités, la performance de notre service, notre réputation et la continuité de l'ensemble de nos activités dépendent en grande partie de notre gestion de nos actifs physiques et non physiques et de la façon dont nous les protégeons contre les changements climatiques. Les impacts des changements climatiques pourraient perturber nos activités, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur notre capacité à fournir des services de communications clés et ainsi nuire à la satisfaction des clients et ternir notre réputation. Au bout du compte, le manque de proactivité à l'égard des changements climatiques pourrait avoir une incidence sur la capacité de Bell à gagner ou à conserver des clients.



Réputation (classements ESG)

Les notations et les classements des agences spécialisées dans les facteurs ESG influencent les décisions de placement des investisseurs. Plus précisément, notre performance sur le plan des facteurs ESG dépend largement des informations relatives aux changements climatiques que nous présentons et de notre capacité à atteindre nos cibles et objectifs climatiques. Si nous cessons de présenter notre performance en matière de changements climatiques ou si nos classements ESG diminuent au fil du temps, les investisseurs risquent de voir ces changements d'une manière défavorable, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'accéder efficacement à des capitaux.

Risques physiques



Impacts aigus (phénomènes météorologiques extrêmes)

Les preuves scientifiques recueillies à l'échelle mondiale démontrent que les changements climatiques augmenteront à la fois la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes (tels que les inondations, les tempêtes de verglas et les feux incontrôlés). Ceux-ci pourraient avoir un impact dévastateur sur l'infrastructure de notre réseau de télécommunications, ce qui pourrait nuire à notre capacité de fournir des services de communications essentiels pour la société et nos clients. La satisfaction de la clientèle serait compromise et des dépenses supplémentaires seraient nécessaires pour réparer notre réseau.



Impacts chroniques (hausse des températures moyennes)

Le réchauffement climatique anthropogénique a déjà atteint environ 1,0 °C au-dessus des niveaux préindustriels et devrait atteindre 1,5 °C entre 2030 et 2052 si la tendance se maintient. Au Canada, les températures moyennes ont augmenté – et devraient continuer d'augmenter – deux fois plus rapidement que le rythme du réchauffement planétaire. Si les températures moyennes là où Bell exerce ses activités se réchauffent d'année en année, les besoins en capacité de refroidissement de nos installations augmenteront, ce qui fera ainsi augmenter notre consommation d'énergie et les coûts associés. De plus, afin de rester résilients face à ces hausses de température, nous devrions augmenter nos investissements dans nos infrastructures, ce qui entraînerait une augmentation des coûts d'exploitation.

2.2 Occasions liées aux changements climatiques

Les effets des changements climatiques peuvent également créer des occasions dans le secteur des communications. Aux fins de la présentation des informations recommandées par le GIFCC, nous nous sommes concentrés sur deux principales occasions liées aux changements climatiques présentant des avantages pour Bell, qui appartiennent aux catégories « produits et services » et « réputation » identifiées par le GIFCC.

Produits et services – Technologies



Aider les Canadiens à lutter contre les changements climatiques

Les clients d'affaires cherchent de plus en plus à réduire leur empreinte carbone. Les clients ciblés par les mécanismes de tarification du carbone devraient particulièrement rechercher des produits et services leur permettant de diminuer leurs émissions de GES, les aidant ainsi à respecter leurs plafonds d'émissions (selon les mécanismes de plafonnement et d'échange) et à réduire leurs dépenses liées à la tarification du carbone.

Offrir des services permettant aux Canadiens de réduire leur empreinte carbone pourrait générer des revenus supplémentaires pour Bell en augmentant le nombre de clients potentiels recherchant nos technologies et en élargissant la gamme de produits et services potentiellement achetés par nos clients actuels.

Pour plus de détails sur la façon dont l'utilisation des technologies de communications contribue à réduire les émissions de carbone de nos clients et de nos activités, consultez la section *Lutte contre les changements climatiques à l'aide des produits et services de Bell* de la page Clients dans le [Rapport 2020 sur notre but et sur la responsabilité d'entreprise](#) (p. 42).



Aider les Canadiens à s'adapter aux impacts des changements climatiques

L'augmentation de la fréquence et de la gravité des conditions météorologiques extrêmes résultant des changements climatiques pourrait entraîner une demande accrue pour nos produits et services, puisque leur utilisation aide nos clients à s'adapter aux effets des changements climatiques en renforçant la résilience de leur entreprise. Nos technologies améliorent la continuité des affaires, par exemple en assurant l'accès aux systèmes d'information en cas de catastrophe naturelle ou d'autres phénomènes météorologiques extrêmes empêchant nos clients d'accéder physiquement à leurs bureaux ou de se déplacer pour affaires. Par ailleurs, pendant la pandémie de COVID-19, la demande pour nos produits et services a considérablement augmenté en raison de la transition de nos clients au télétravail. Nos produits et services ont donc contribué à la réduction des risques de transmission du virus, ce qui a été bénéfique pour la société.

Les solutions de télétravail et de téléconférence permettent à nos clients de travailler de n'importe où et de diminuer leurs besoins en déplacements d'affaires. De plus, les technologies telles que l'IdO aident les entreprises à réduire les risques auxquels elles sont exposées en leur garantissant un accès continu à des services de communications essentiels. Les solides plans de continuité des affaires de Bell assurent la fiabilité de ces technologies (pour plus de détails, consultez la section [Gestion des risques](#) ci-dessous).

Pour d'autres exemples de telles technologies, consultez la section *Lutte contre les changements climatiques à l'aide des produits et services de Bell* de la page Clients dans le [Rapport 2020 sur notre but et sur la responsabilité d'entreprise](#) (p. 42).



Perception du client

Le désir des consommateurs d'acheter des produits et des services est directement lié à leur perception de la manière dont une entreprise démontre son engagement envers le développement durable, y compris envers la gestion et l'atténuation des changements climatiques, et l'adaptation à ses conséquences. Le statut reconnu de chef de file de Bell en matière de gestion de son empreinte environnementale constitue ainsi une occasion de se distinguer. Cet avantage concurrentiel pourrait accroître la demande pour nos produits et services et avoir une incidence positive sur la valeur de l'entreprise en améliorant notre réputation et la valeur de notre marque. Nous cherchons continuellement à développer notre entreprise de manière responsable et durable et avons pris des mesures concrètes pour atteindre cet objectif. Par exemple, chaque année, nous nous fixons des objectifs de réduction de consommation d'énergie qui nous aident à réaliser nos cibles de réduction de notre empreinte carbone. Veuillez consulter la section [Indicateurs et objectifs](#) ci-après pour en savoir plus sur nos objectifs et cibles de réduction des émissions de carbone, et sur les indicateurs de performance clés que nous utilisons pour mesurer nos progrès.



Classements ESG

Comme il est mentionné précédemment, les notations et classements des agences spécialisées dans les facteurs ESG influencent de plus en plus les décisions de placement des investisseurs. Bell peut tirer parti de la présentation d'informations sur les risques, les occasions et sa performance liés au climat et de l'amélioration de ses rapports à cet égard. La transparence de l'information et une solide performance liée au climat pourraient contribuer à l'amélioration de nos notations ESG, et ainsi réduire notre coût du capital. Le présent rapport GIFCC ainsi que les autres informations liées aux changements climatiques que nous présentons témoignent de notre souci constant de rendre compte de manière transparente de nos initiatives et de nos performances en matière de changements climatiques. Récemment, Bell a présenté pour la première fois son empreinte carbone et ses objectifs de réduction dans son [Rapport de gestion annuel 2020](#). En effet, nous avons l'objectif de rendre nos activités carboneutres d'ici 2025 et nous avons établi une cible intermédiaire de réduction, pour 2021, du ratio des émissions de GES liées à nos activités par unité d'utilisation de notre réseau de 40 % par rapport aux niveaux de 2019.

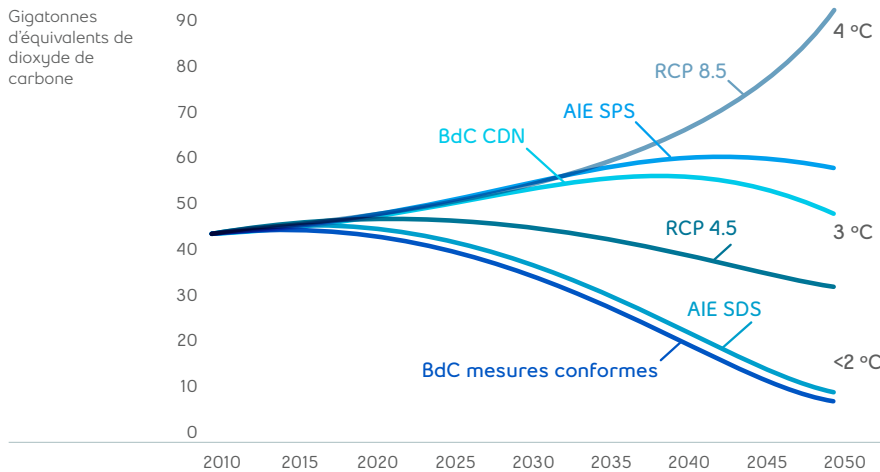
2.3 Analyse de scénarios liés au climat

En 2020, nous avons entrepris notre première analyse de scénarios liés au climat afin d'identifier les impacts financiers potentiels des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans le but de renforcer notre résilience face à ces risques et d'orienter notre planification stratégique. Bell a engagé des experts externes pour mener une analyse qualitative et quantitative d'un certain nombre de scénarios en fonction de la trajectoire possible des émissions de GES futures.

L'analyse a permis d'évaluer les risques physiques et les risques de transition en cas de réchauffement climatique faible ou élevé sur un horizon à court (5 ans), à moyen (10 ans) et à long terme (20 ans). Au total, six scénarios ont été sélectionnés (voir le graphique ci-dessous).

Veuillez consulter le tableau ci-après pour un résumé détaillé de chacun des scénarios utilisés dans notre analyse.

Trajectoires des émissions selon les scénarios climatiques et risques physiques et risques de transition associés



Risque	Réchauffement climatique	Agence ¹	Scénario ²	Couleur de la ligne	Description
Physique	Faible	GIEC	RCP 4.5		Selon le scénario RCP 4.5, appelé le scénario de stabilisation, les émissions atteignent un sommet en 2040, puis le réchauffement global total se stabilise peu après 2100.
	Élevé	GIEC	RCP 8.5		Le scénario RCP 8.5 combine des hypothèses sur une population élevée, une croissance des revenus relativement lente, et de modestes taux de changement technologique et d'amélioration de l'intensité énergétique. Ces facteurs entraîneraient à long terme une forte demande d'énergie et des émissions de GES élevées en l'absence de politiques sur les changements climatiques. Ce scénario RCP conduit aux niveaux de concentration de gaz à effet de serre les plus élevés.
Transition énergétique	Faible	AIE	SDS		Dans le scénario de développement durable, le système énergétique mondial connaît une transformation majeure et la croissance économique et démographique se poursuit. Ce scénario tient compte de l'abandon des combustibles fossiles et d'efforts soutenus de décarbonisation qui s'inscrivent dans l'objectif de l'Accord de Paris, soit de limiter le réchauffement planétaire à 2 degrés ou moins d'ici 2100.
		BdC	CDN		À partir de 2020, les pays respectent l'engagement qu'ils ont pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Ils prennent des mesures pour réduire le réchauffement planétaire, mais ces mesures ne sont pas suffisantes pour limiter, d'ici 2100, la hausse des températures à 2 °C par rapport à la période préindustrielle.
	Élevé	AIE	SPS		Le scénario des politiques annoncées tient compte de l'incidence des cadres politiques existants et des intentions quant aux politiques qui ont été annoncées à ce jour. L'objectif de ce scénario est de fournir une idée détaillée de la direction que prendrait le secteur de l'énergie jusqu'en 2040 avec les cadres politiques existants et les ambitions politiques actuelles.
		BdC	Mesures conformes à l'objectif de l'Accord de Paris		Les pays prennent des mesures pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C d'ici 2100

¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Agence internationale de l'énergie (AIE) et Banque du Canada (BdC)

² Scénario des politiques annoncées (SPS), contributions déterminées au niveau national (CDN), scénario de développement durable (SDS), profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP)

Risques physiques associés aux scénarios climatiques

Nous avons utilisé les projections climatiques du cinquième rapport d'évaluation (AR5) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour effectuer notre analyse de scénarios et des impacts physiques, aigus et chroniques, des changements climatiques dans toutes les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités. Les profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP) 4.5 (scénario de faible réchauffement) et 8.5 (scénario de réchauffement élevé) ont servi à analyser les impacts des inondations, des feux incontrôlés, des tempêtes de verglas et des températures extrêmes. La probabilité que chaque scénario d'émissions se concrétise dépend fortement de l'ampleur des efforts déployés à l'échelle mondiale pour réduire les émissions de carbone. Bien que certains progrès aient été réalisés, les estimations actuelles des émissions de GES correspondent au scénario RCP 8.5.

Risques de transition associés aux scénarios climatiques

Risques liés à la réglementation

Nous avons utilisé deux scénarios développés par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans la publication World Energy Outlook (WEO) 2019 : le scénario de développement durable (SDS) et le scénario de politiques annoncées (SPS). Le SDS représente une voie à suivre pour que la hausse des températures mondiales se maintienne à au plus 1,8 °C d'ici 2100 et que les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD de l'ONU) soient atteints. Le SPS tient compte de l'incidence des cadres politiques existants et des intentions quant aux politiques qui ont été annoncées à ce jour, dont les contributions déterminées au niveau national (CDN) exigées dans le cadre de l'Accord de Paris. Tant le SDS que le SPS supposent des progrès technologiques continus et des changements rapides et généralisés dans toutes les sphères du système énergétique. Nous avons également pris en considération les scénarios de la Banque du Canada (BdC), qui ne comprennent pas d'analyse exhaustive du rôle de la technologie dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En conséquence, les scénarios de l'AIE sont plus optimistes quant aux progrès technologiques futurs et se situent dans la fourchette inférieure des issues possibles. Nous avons donc décidé d'analyser les impacts de la réglementation sur la tarification du carbone en utilisant à la fois les scénarios de l'AIE et de la BdC pour avoir le plus d'information possible sur notre exposition à la tarification du carbone.

Risques de réputation







Les risques de réputation découlant de la perception des clients et des classements ESG n'ont été analysés que sur un horizon de 20 ans indépendamment des scénarios décrits précédemment. Étant donné que ces risques sont de nature hautement spéculative, nous ne les avons associés à aucun scénario lié au climat. Par conséquent, les résultats présentés ci-dessous sont indépendants de tout scénario et leurs impacts potentiels prévus sont basés sur les perceptions actuelles des clients sur les changements climatiques ainsi que sur les tendances actuelles en matière de présentation d'informations sur les ESG et sur les attentes actuelles des investisseurs.

Conclusions tirées de l'analyse de scénarios

Notre analyse de scénarios incluait un total de sept risques liés aux changements climatiques ayant un impact financier potentiel sur nos activités. Pour chacun de ces risques, nous avons testé une hypothèse afin d'établir une théorie du changement et d'identifier les événements liés au climat qui devraient avoir une incidence financière sur les coûts, les produits et les actifs de Bell (voir le tableau ci-dessous qui présente une description de l'hypothèse testée pour chaque risque). Le tableau ci-dessous présente un sommaire des résultats de l'analyse de scénarios climatiques pour chacun des risques liés au climat selon des scénarios de réchauffement faible et élevé.

REMARQUE : Les niveaux d'impact ci-dessous visent à comparer les risques les uns par rapport aux autres. Aucune conclusion ne doit être tirée quant à l'importance relative de l'un ou l'autre de ces risques pour l'entreprise dans son ensemble.

●● indique qu'un risque est plus important par rapport aux autres et ● indique qu'un risque est moins important.

Risques	Hypothèses	Niveau d'impact potentiel	
		Scénario de réchauffement faible Moins de 2 °C	Scénario de réchauffement élevé 3.5 °C
 Inondation	L'augmentation de la probabilité qu'une inondation centennale survienne aurait-elle un impact financier?	●	●
 Feux incontrôlés	L'augmentation de la probabilité qu'un feu incontrôlé centennial survienne aurait-elle un impact financier?	●	●
 Tempêtes de verglas	L'augmentation de la probabilité qu'une tempête de verglas centennale survienne aurait-elle un impact financier?	●	●
 Température	L'augmentation du nombre de jours très chauds et de jours très froids par an aurait-elle un impact financier?	●	●
 Réglementation	Le resserrement des politiques climatiques dans divers scénarios de réchauffement climatique augmenterait-il le coût de l'énergie de sorte que l'impact financier serait important?	●●	●●
 Réputation	Quelle serait la diminution ou l'augmentation du coût du capital de l'entreprise si son score ESG diminue ou augmente?	●●	●●
	La demande pour ses produits et services diminuerait-elle si l'entreprise ne réduit pas son empreinte carbone et ne se bâtit pas une bonne réputation ?	●●	●●

Les scénarios sélectionnés par Bell ne sont pas des projections; ils sont plutôt utilisés pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques compte tenu des trajectoires possibles des émissions de GES futures. Par conséquent, les répercussions projetées dont il est question ci-dessus ne représentent que des répercussions possibles et servent à nous aider dans notre processus de planification stratégique. Nous avons l'intention de poursuivre cet exercice au cours des exercices ultérieurs et de peaufiner notre analyse et notre approche afin de comprendre de façon plus approfondie les impacts financiers des changements climatiques et leur degré d'importance. Il s'agissait de notre première tentative d'analyse de scénarios climatiques et ses résultats sont toujours en cours d'intégration dans nos plans d'atténuation des effets des changements climatiques et de résilience.

Les résultats de l'analyse de scénarios ont été fournis aux membres du comité SSSEC de Bell et du comité de gouvernance du conseil d'administration, et seront sous peu présentés au comité du risque et de la caisse de retraite, afin de leur permettre d'examiner les impacts financiers potentiels des changements climatiques et d'intégrer les risques et les occasions liés au climat dans les décisions futures et la planification stratégique.

2.4 Incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur notre stratégie et notre planification financière

En général, ces risques et occasions sont intégrés aux objectifs et à la stratégie d'affaires de Bell par l'intermédiaire d'incitatifs, de structures organisationnelles, de politiques, de procédures, de produits et de services.

L'élaboration de nos cibles de réduction des émissions de GES dans le cadre de notre programme de lutte contre les changements climatiques, qui est lié à la [Politique environnementale de Bell](#), est un exemple de la façon dont les enjeux climatiques ont influencé notre stratégie. Notre programme de lutte contre les changements climatiques permet de réaliser, à l'échelle de l'entreprise, des actions qui nous aideront à atteindre nos cibles de réduction des émissions de GES.

Nous utilisons les informations recueillies par le Conseil de l'énergie pour façonner notre conception des objectifs opérationnels. Les équipes chargées de la création de valeur, des communications, du parc automobile, de la gestion du réseau et des immeubles collectent des informations qui sont ensuite analysées par les membres du Conseil de l'énergie pour évaluer l'alignement avec notre stratégie. Les analyses des tendances et les recommandations pertinentes sont ensuite transmises au Comité SSSEC, l'ultime arbitre de la stratégie opérationnelle liée aux changements climatiques, qui veille également à sa mise en œuvre dans toutes les unités d'affaires de Bell. Enfin, le Comité SSSEC rend compte des décisions et des progrès réalisés au conseil d'administration du comité du risque et de la caisse de retraite.

Nous investissons également dans la recherche et le développement de technologies, de produits et de services qui, de façon concrète, atténuent les changements climatiques et augmentent notre résilience face à ces changements. Par exemple, nous avons investi dans la création et le développement de nouvelles technologies afin de trouver des solutions efficaces de refroidissement pour notre infrastructure réseau et nos centres de données. Cet investissement renforce notre capacité à faire face aux risques physiques chroniques, comme la hausse des températures moyennes et les canicules persistantes.

De plus, l'augmentation des investissements dans la recherche et le développement de nouveaux produits et services permettant à nos clients de réduire leurs émissions de GES est au cœur de notre planification stratégique. Nous développons activement cet aspect de notre stratégie en investissant dans les technologies IdO, les villes intelligentes et les voitures connectées. Par conséquent, nous avons réalisé des études pour mieux comprendre comment réduire les émissions de carbone de nos produits et services et avons accru notre investissement dans la recherche pour analyser et quantifier les avantages environnementaux de certains de nos produits et services.

En raison du renforcement de la réglementation sur la tarification du carbone et de l'incidence indirecte de cette tarification sur nos coûts d'exploitation, nous avons commencé à bâtir un mécanisme interne de calcul du coût du carbone (mécanisme de surveillance financière) pour comptabiliser efficacement le coût du carbone dans nos coûts d'exploitation, y compris dans le cadre de gestion des risques de l'entreprise. Notre équipe Responsabilité d'entreprise et environnement travaille activement avec notre équipe Finance sur un projet pilote visant à intégrer le coût du carbone dans nos modèles d'analyse de rentabilité en vue de mieux comprendre comment Bell peut absorber ce coût et d'influencer le processus de planification stratégique. L'objectif est de tenir compte de ce mécanisme interne de tarification du carbone dans toutes nos décisions d'affaires et futurs investissements, grâce à la création du programme « Enviro by Design ».

Nous avons récemment évalué nos mesures d'atténuation des changements climatiques pour déterminer comment intégrer les risques liés aux changements climatiques dans tous les aspects de notre entreprise et des processus de gestion des risques, y compris dans le cadre de gestion des risques de l'entreprise. L'un de ces aspects est notre chaîne d'approvisionnement, plus précisément l'exposition de nos fournisseurs aux risques liés aux changements climatiques. Nous avons commencé à évaluer l'incidence qu'auront les changements climatiques sur notre chaîne d'approvisionnement afin d'identifier les fournisseurs et les produits fortement exposés à ces risques. Nous pourrions ensuite mobiliser les fournisseurs concernés et explorer des mesures d'atténuation pour ces risques.

Ainsi, cette première analyse de scénarios liés aux changements climatiques nous a déjà permis de partager à l'échelle de l'entreprise les risques financiers potentiels liés aux changements climatiques, et nous a fourni des informations importantes qui nous permettront d'intégrer les risques liés aux changements climatiques dans le cadre de gestion des risques de l'entreprise. Nous continuerons d'utiliser les résultats de l'analyse pour améliorer nos pratiques de gestion des risques et notre résilience face aux changements climatiques.

3. Gestion des risques

Recommandation du GIFCC : *Communiquer la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques*

✓ CONFORME

Les processus de Bell pour identifier, évaluer et gérer les risques liés aux changements climatiques sont intégrés à ses processus multidisciplinaires d'identification, d'évaluation et de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise.

3.1 Processus pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques

Méthode

Le programme de surveillance des risques de BCE incombe au conseil, mais les unités opérationnelles jouent un rôle primordial dans la détermination et la gestion des risques en amont. Ces unités sont appuyées par divers groupes de soutien au sein de l'entreprise, y compris l'équipe de conseil services de risques, lesquels leur offrent une expertise indépendante pour soutenir l'implantation des méthodes de gestion des risques. Le groupe d'audit interne offre pour sa part une autre forme d'expertise et de certification en fournissant orientation et appui aux unités opérationnelles et aux groupes de soutien de l'entreprise. Son rôle est aussi de présenter au comité d'audit et, au besoin, aux autres comités du conseil, une perspective indépendante de la situation sur le plan des risques et du contrôle au sein de l'entreprise.

Pris ensemble, ces éléments constituent ce que l'on peut qualifier de « trois lignes de défense » pour la gestion des risques. Bien que notre cadre de gestion des risques soit en accord avec les pratiques courantes de l'industrie, rien ne garantit qu'il permettra d'empêcher la survenance d'évènements susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie, nos résultats financiers ou notre réputation.

Surveillance des risques liés aux changements climatiques



Identification des risques liés aux changements climatiques

L'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement tient compte des tendances et consulte des publications de l'industrie et des experts pour comprendre les risques potentiels et examiner les lois, les politiques et les réglementations actuelles et futures liées au climat pouvant avoir un impact sur les activités de l'entreprise. Elle travaille avec l'équipe de conseil services de risques de Bell pour s'assurer que les risques sont répertoriés et présentés d'une façon appropriée à tous les niveaux de l'entreprise et consulte des experts tout au long de l'année pour enrichir ses connaissances en matière de tendances, d'enjeux et de méthodes pertinents.

Évaluation des risques liés aux changements climatiques

Les risques identifiés sont évalués en fonction de la nature, de la taille et de l'étendue de l'**impact** potentiel du risque, s'il devait se matérialiser, et de la **probabilité** d'occurrence, calculée selon le niveau de menace que le risque pose pour l'entreprise et la vulnérabilité de l'entreprise face à un événement donné comportant des risques. L'évaluation de l'impact potentiel des risques liés aux changements climatiques comprend différentes catégories de risque, dont :

- le risque opérationnel (par exemple, les phénomènes météorologiques extrêmes pouvant compromettre notre capacité à fournir nos services essentiels de communications ou l'incidence de la réglementation liée au climat sur nos activités);
- le risque financier (par exemple, une hausse des températures moyennes augmentant nos coûts énergétiques en raison de la nécessité accrue de refroidir les équipements réseau ou le coût potentiel des pénalités en cas de non-respect de la réglementation liée au climat);
- le risque de réputation (par exemple, l'évolution des attentes des clients et des investisseurs).

L'impact et la probabilité sont tous deux évalués selon les catégories habituelles : faible, moyenne et élevée. L'exposition au risque tient compte de l'impact et de la probabilité. Une exposition accrue indique que l'impact potentiel et la probabilité d'occurrence sont tous les deux élevés.

L'évaluation des risques se fait à différents niveaux de l'entreprise, et les risques sont catégorisés selon une grille en fonction de l'ampleur de leur impact potentiel et de leur probabilité d'occurrence. Selon le niveau d'exposition potentielle de l'entreprise, la haute direction participe à l'évaluation et à l'atténuation des risques.

Communication des risques liés aux changements climatiques

L'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement communique le niveau d'exposition aux risques liés aux changements climatiques dans le cadre des pratiques normales de gestion de l'entreprise. Ces données sont examinées régulièrement lors des réunions du SSSEC et font l'objet d'une révision trimestrielle par le comité du risque et de la caisse de retraite. Les risques liés aux changements climatiques communiqués sont triés selon l'ampleur de leur impact potentiel, ce qui permet de calibrer les efforts et l'engagement des différents niveaux de direction et du conseil. Un rapport d'analyse de risques est produit et fourni chaque année au conseil.

Évaluation des occasions liées aux changements climatiques

En ce qui concerne les occasions liées aux changements climatiques, nous voulons accorder la priorité aux initiatives qui ont un fort potentiel de réduction des émissions de carbone pour l'entreprise ou ses clients.

Les occasions sont évaluées selon une approche basée sur le rapport coûts/bénéfices par le Conseil de l'énergie, qui fait régulièrement état de ses conclusions au Comité SSSEC. Elles sont également évaluées en fonction du bénéfice éventuel que pourrait en tirer Bell.

3.2 Processus pour gérer les risques liés aux changements climatiques

Aux fins de la présentation des informations recommandées par le GIFCC, nous nous sommes concentrés sur les risques les plus pertinents pour l'industrie des communications.

Tarification du carbone

Bell a mis au point une stratégie visant à améliorer l'efficacité énergétique de ses activités, ce qui conduit chaque année à des initiatives de réduction de la consommation énergétique au sein de nos installations et de notre parc de véhicules. Ces initiatives d'efficacité énergétique aident à réduire nos coûts énergétiques, contribuant ainsi à atténuer les risques liés aux mécanismes de tarification du carbone. Nos initiatives de réduction de la consommation énergétique visent surtout les émissions des portées 1 et 2 produites par les bâtiments, le réseau, les centres de données et le parc de véhicules. En ce qui concerne nos bâtiments, notre réseau et nos centres de données, nous avons mis en œuvre les initiatives suivantes :

- modification des systèmes de refroidissement naturel pour réduire les besoins en refroidissement mécanique ;
- transition à l'éclairage DEL ;
- démantèlement et mise hors service des anciens équipements ;
- consolidation, optimisation et virtualisation des serveurs ;
- implémentation de fonctionnalités dans les logiciels permettant d'économiser de l'énergie.

En ce qui a trait à notre parc de véhicules, nous mettons continuellement en œuvre des mesures de réduction de consommation de combustibles fossiles, par exemple :

- remplacement de véhicules plus vieux par des modèles à faible consommation ;
- application de la politique de réduction de la marche au ralenti des moteurs de l'entreprise ;
- amélioration de la surveillance des fraudes et des abus liés au carburant ;
- évaluation des caractéristiques d'efficacité énergétique des nouveaux véhicules par rapport à leur utilisation ;

Pour plus de détails, consultez les fiches d'information sur [l'énergie et les gaz à effet de serre](#) sur notre site Web.

Réputation

Pour gérer les risques liés aux répercussions des changements climatiques sur nos activités, nous avons créé des plans de continuité des affaires et une équipe de gestion des urgences qui travaille en tout temps. Celle-ci collabore avec les équipes opérationnelles, comme celles du réseau, du service immobilier et des services extérieurs, pour constamment améliorer ses pratiques exemplaires et s'assurer que nous sommes toujours prêts à réagir de manière proactive et efficace aux événements susceptibles de perturber nos activités. De plus, nous fournissons régulièrement des données sur notre performance énergétique et nos émissions de GES, notamment dans notre Rapport annuel où nous faisons état des progrès réalisés pour atteindre nos cibles, dans notre Rapport sur la responsabilité d'entreprise et dans le cadre des enquêtes sur les changements climatiques du CDP. Les informations relatives aux changements climatiques communiquées annuellement et ce nouveau rapport GIFCC fournissent la transparence nécessaire pour montrer à nos parties prenantes que nous prenons les changements climatiques au sérieux et que nous agissons de façon proactive pour atténuer les répercussions et les risques liés aux changements climatiques.

Phénomènes météorologiques extrêmes

Bell s'engage à mettre en œuvre des mesures d'adaptation visant à assurer la résilience de nos opérations et la sécurité physique des membres de notre équipe en cas de conditions météorologiques extrêmes.

Préparation

Les risques pour nos bâtiments, notre réseau et notre parc de véhicules sont abordés au moyen d'évaluations réalisées en collaboration avec nos équipes du réseau, des services informatiques, des services immobiliers, des services extérieurs, de conseil services de risques et de continuité des affaires. Les bâtiments et les systèmes sont d'abord priorisés par niveau de criticité. L'équipe de continuité des affaires est chargée de définir le niveau de criticité de notre infrastructure en fonction de facteurs prédéterminés, notamment le niveau de trafic passant sur notre réseau, le nombre d'employés sur le site, le profil des clients servis, les revenus générés, les points uniques de défaillance, la valeur des actifs, l'emplacement des installations dans des zones sujettes à des phénomènes météorologiques extrêmes, etc. Nous évaluons de façon continue les menaces et la vulnérabilité pour nos sites critiques afin d'assurer la prestation continue de nos produits et services. Ensuite, nous élaborons des plans d'atténuation des risques et des procédures d'intervention d'urgence, tout en identifiant des occasions d'amélioration. Ce faisant, nous maintenons un état de préparation dont le but est de nous permettre de réagir de manière proactive et efficace aux événements susceptibles de perturber nos activités.

Réactivité

Bell a un Centre national des incidents (CNI), ouvert 24 heures sur 24, 365 jours par année, qui prend en charge les incidents et urgences pour l'ensemble de l'entreprise. Ce centre cherche entre autres à assurer des actions centralisées et coordonnées en cas de phénomènes météorologiques extrêmes affectant les opérations de Bell. Le CNI reçoit toutes les informations pertinentes (rassemblées par les équipes du réseau, des services informatiques, des services immobiliers, des services extérieurs, de conseil services de risques et de continuité des activités) afin d'évaluer avec diligence les situations d'urgence et exécuter les plans de contingence élaborés pour de tels événements. De plus, notre équipe de sûreté et de résilience d'entreprise dispose de systèmes liés à Environnement et Changement climatique Canada et à des organisations de protection civile afin de recevoir des alertes sur les phénomènes météorologiques (tels que les inondations ou les tempêtes), ce qui nous permet de nous préparer en conséquence.

Hausse des températures moyennes

La gestion des risques liés à l'augmentation des coûts énergétiques due à la hausse des températures mondiales moyennes nécessite une vision assurant la mise en place des infrastructures appropriées. Par exemple, nous avons des systèmes reliés à notre centre d'exploitation de bâtiments et à nos centres d'exploitation du réseau qui effectuent une surveillance à distance de la température et de la consommation d'énergie de nos installations. Ces systèmes envoient des alertes précoces de variation critique de température, ce qui nous permet d'intervenir avant que nos installations ne soient endommagées.

De plus, Bell cherche à gérer ce risque en collaborant au développement de nouvelles technologies, comme des systèmes de refroidissement plus efficaces. Nous pourrions ainsi être plus à même de réagir à la hausse des températures moyennes. Par exemple, Bell s'est associée à Carnot pour mener un projet pilote dans l'un de ses centres de données afin de tester une technologie de réfrigération au CO₂. Cet essai a démontré qu'il est possible de maximiser le refroidissement naturel jusqu'à 10 °C, réduisant ainsi nos coûts d'exploitation liés à la consommation d'électricité. Nous cherchons aussi à gérer ce risque par l'ajout de systèmes de refroidissement naturel pour réduire les besoins en refroidissement mécanique dans nos bâtiments et nos équipements réseau, et par le regroupement, l'optimisation et la virtualisation des serveurs. Les équipements de télécommunication qui résistent à des températures plus élevées constituent un autre exemple des avantages des nouvelles technologies, car ils pourraient réduire nos besoins et nos coûts de refroidissement. Une autre façon de gérer les effets des changements dans les températures moyennes consiste à privilégier les bâtiments certifiés LEED et BOMA BEST, qui visent à consolider et à optimiser l'efficacité et la rentabilité des sources d'énergie et de refroidissement, au sein de notre portefeuille immobilier. Pour plus de détails sur ces certifications, consultez notre fiche d'information sur [l'immobilier durable](#) sur notre site Web.

4. Indicateurs et objectifs

Recommandation du GIFCC : *Communiquer les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, lorsque cette information est jugée significative*

✓ CONFORME

4.1 Indicateurs pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques

Bell évalue les risques et les occasions liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à ses processus de gestion des risques. Les principaux indicateurs utilisés pour surveiller notre performance sont les suivants :



Indicateurs pour les occasions : Réduction des émissions de carbone de nos clients

Les émissions de GES évitées par nos clients grâce à l'utilisation de nos produits et services sont calculées en tant que pourcentage de nos propres émissions. En 2020, elles équivalaient à 250 % de nos propres émissions.



Indicateurs pour les risques : Nouveaux indicateurs pour les risques liés aux changements climatiques à venir

Nous travaillons sur un nouvel indicateur de risque qui permettra de mesurer notre capacité à gérer les risques liés aux changements climatiques.

4.2 Objectifs d'émissions et performance

Bell prend au sérieux son objectif de contrôler et de réduire ses émissions de GES. Elle mesure les émissions de GES de portée 1, de portée 2 et de portée 3 de l'ensemble de l'entreprise afin de comparer sa performance par rapport à ses objectifs et d'assurer la surveillance des risques actuels et futurs liés aux changements climatiques.

Émissions de GES (tonnes d'équivalent CO₂, 2020, 2019)

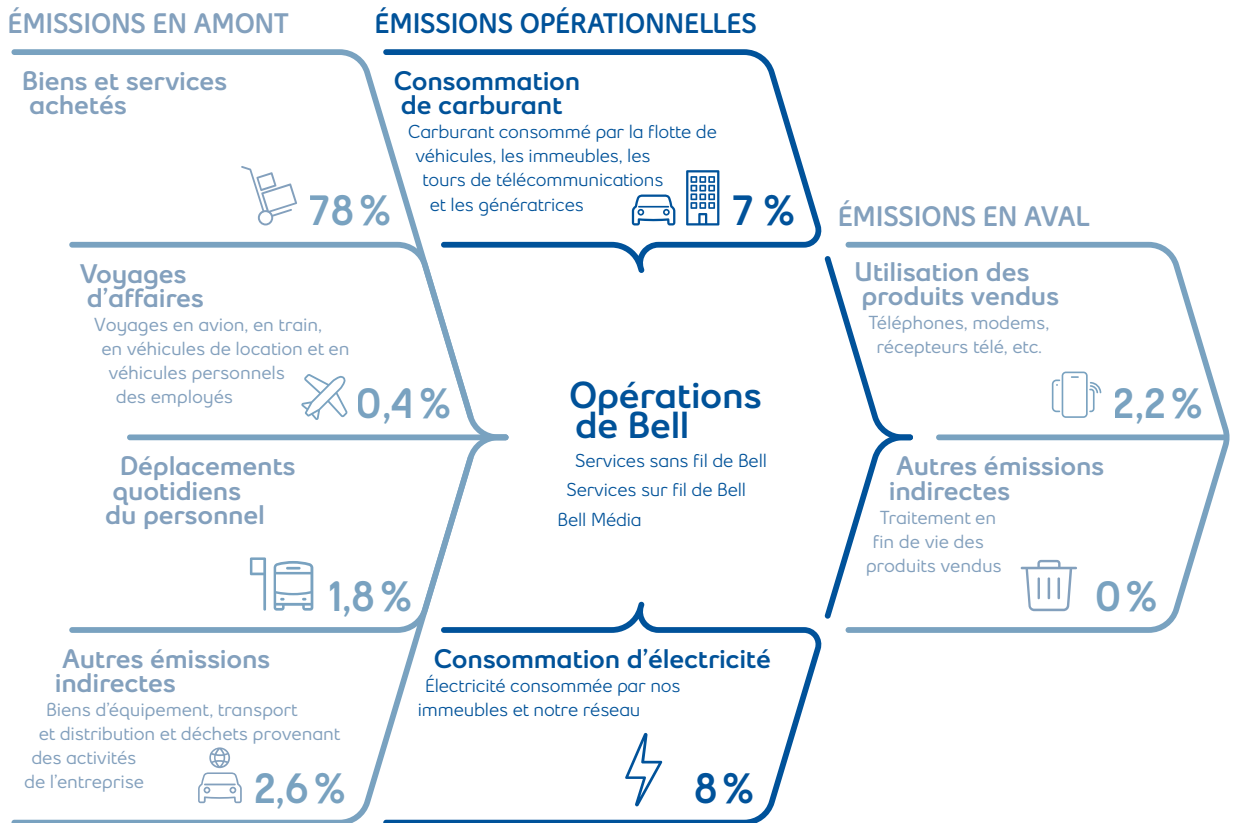
Émissions	Description de la portée ¹	2020	2019	Augmentation/ diminution	
Exploitation	Portée 1	Émissions directes de GES provenant de sources détenues ou contrôlées par Bell	142 996	148 889	-4,0 %
	Portée 2	Émissions indirectes de GES associées à la consommation d'énergie achetée (électricité, chaleur, vapeur et refroidissement)	167 412	196 401	-14,8 %
Indirectes	Portée 3	Biens et services achetés, biens d'équipement, transport et distribution en amont, déchets, déplacements d'affaires, déplacements quotidiens du personnel, utilisation des produits vendus	1 721 227	1 584 955	+8,6 %
TOTAL		2 031 635	1 930 245	+5,3 %	

L'intégration verticale de Bell a une incidence sur les émissions de GES liées à nos activités (de portée 1 et de portée 2). Par exemple, les installations et la construction du réseau, qui sont souvent confiées en sous-traitance à d'autres fournisseurs, et notre croissance dans les secteurs de la diffusion et des médias ont une incidence sur les émissions liées à nos activités.

Nous mesurons également les émissions de portée 3 indirectes en amont provenant des déplacements quotidiens du personnel, des déplacements d'affaires et des biens et services achetés, entre autres, et les émissions indirectes en aval provenant, notamment, de l'utilisation des produits vendus à nos clients. L'inventaire des différents types d'émissions de GES liées aux activités de Bell en 2020 est présenté ci-après.

¹ Les données sur les émissions de portées 1, 2 et 3 (déplacement d'affaires seulement) ont été vérifiées par un tiers

Sources de tous les types d'émissions de GES (%)



Objectifs de réduction des émissions de GES de Bell

Nous établissons des objectifs de réduction des émissions de GES pour souligner l'importance de faire notre part dans la lutte contre les changements climatiques, pour stimuler l'innovation dans nos projets afin de favoriser la réduction des émissions et pour obtenir des résultats nous permettant de nous assurer que nous allons dans la bonne direction.

Nous collaborons également avec nos partenaires, tels que la Global e-Sustainability Initiative (GeSI), GSMA et EXCEL Partnership, pour participer à l'élaboration des meilleures pratiques dans l'établissement des cibles de réduction des émissions de GES.

Voici un résumé des cibles de réduction des émissions de GES de Bell :

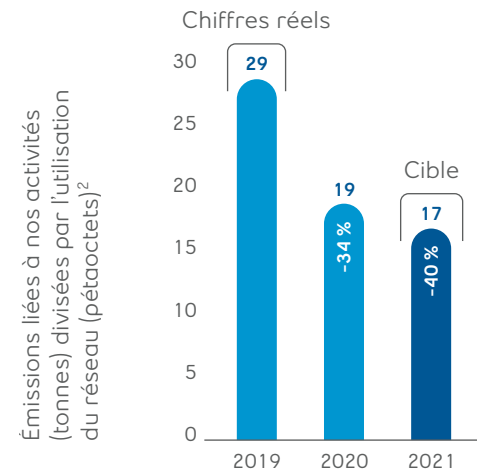
2021

Cibles de réduction de l'intensité des GES

En 2019, nous avons dépassé notre cible de réduction des GES pour 2020. Nous sommes en train d'établir une nouvelle cible à long terme, mais nous avons aussi établi une cible intermédiaire de réduction, d'ici la fin de 2021, du ratio des émissions de GES (en tonnes d'équivalent CO₂) liées à nos activités par unité d'utilisation de notre réseau (en Po) de 40 % par rapport au niveau de 2019¹.

Cette mesure d'intensité illustre clairement l'empreinte carbone de nos activités et tient compte de la capacité de réduction des émissions inhérentes à nos produits et services (voir la rubrique l'utilisation des produits et services de Bell aide les clients à faire face aux changements climatiques à la page 42 de notre [Rapport 2020 sur notre but et sur la responsabilité d'entreprise](#)).

Cible de réduction des émissions de GES de Bell pour 2021



2025

Activités carboneutres

En mars 2021, nous avons ajouté une nouvelle cible, soit de devenir carboneutre en ce qui a trait aux émissions liées à nos activités à compter de 2025. Pour atteindre cette cible, nous continuerons à mettre en œuvre des mesures d'atténuation visant à diminuer notre consommation d'électricité et de carburant. Pour compenser les émissions de GES que nous ne pouvons pas réduire, nous nous associerons à une organisation reconnue pour acheter des crédits carbone crédibles.

Nous sommes fiers de consolider le solide bilan de Bell en matière de leadership environnemental en prenant l'engagement de rendre les activités de la plus grande entreprise de communications du Canada carboneutres d'ici 2025.

L'objectif de Bell, qui est de transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde, passe par le respect des normes environnementales, sociales et de gouvernance les plus élevées dans toutes les sphères de l'entreprise.

2030 et par la suite

Cibles de réduction des émissions de GES basées sur la science

Bell s'engage à se fixer des cibles de réduction des émissions basées sur la science pour toutes les portées³ et à réduire les émissions absolues de GES liées à ses activités et celles indirectes d'ici 2030 conformément au scénario limitant le réchauffement à 1,5 °C et aux critères et recommandations de l'initiative « [Science Based Targets](#) » (iSBT)⁴. Ainsi, nos cibles d'atténuation des changements climatiques seront alignées sur l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris et sur ce que la science considère comme nécessaire pour réduire les impacts destructeurs des changements climatiques sur la société humaine et sur la nature.

En nous engageant à participer à l'iSBT et en rejoignant la campagne « Business Ambition for 1.5°C », nous souhaitons contribuer à réduire de moitié les émissions mondiales de GES d'ici 2030 et à atteindre un niveau d'émissions nettes de zéro d'ici 2050.

- ¹ Pour 2019, la performance est basée sur la consommation d'énergie et les données relatives à l'utilisation des réseaux du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019. À partir de 2020, les données sur la performance sont basées sur la consommation d'énergie et l'utilisation du réseau entre le 1^{er} juillet de l'année précédente et le 30 juin de l'année en question. L'utilisation du réseau comprend les services Internet résidentiels et de gros, le service Internet spécialisé d'affaires (ISA), les RPV, les services de télé IP, l'interconnexion des réseaux, les services sans fil prépayés et postpayés, le service Internet résidentiel sans fil, le trafic sur le réseau Voix sur LTE, les applications lDO et l'utilisation d'entreprise, au Canada et sur les réseaux des partenaires d'itinérance internationale. Les télécommunicateurs utilisent des méthodologies différentes pour la collecte des données sur l'utilisation du réseau. De plus, comme le modèle d'affaires d'une entreprise influe directement sur le volume de GES émis et sur la méthode de calcul et de classement de ces émissions de GES (comme il est mentionné dans la section sur la répercussion du modèle d'affaires de la fiche d'information [Notre but et notre approche en matière de responsabilité d'entreprise](#) sur notre site Web), le ratio proprement dit ne peut pas être utilisé pour comparer directement le rendement des télécommunicateurs. Cette mesure exclut Bell MTS.
- ² Pour 2019, la performance est basée sur la consommation d'énergie et les données relatives à l'utilisation des réseaux du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019. À partir de 2020, les données sur la performance sont basées sur la consommation d'énergie et l'utilisation du réseau entre le 1^{er} juillet de l'année précédente et le 30 juin de l'année en question. L'utilisation du réseau comprend les services Internet résidentiels et de gros, le service Internet spécialisé d'affaires (ISA), les RPV, les services de télé IP, l'interconnexion des réseaux, les services sans fil prépayés et postpayés, le service Internet résidentiel sans fil, le trafic sur le réseau Voix sur LTE, les applications lDO et l'utilisation d'entreprise, au Canada et sur les réseaux des partenaires d'itinérance internationale. Cette mesure exclut Bell MTS.
- ³ Les cibles basées sur la science sont des cibles de réduction des émissions des gaz à effet de serre alignées sur le niveau de décarbonisation nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris – soit une hausse des températures bien en deçà de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et la poursuite d'efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.
- ⁴ L'initiative « Science Based Targets » (iSBT) est issue de la collaboration de CDP, du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte Mondial), du World Resources Institute (WRI) et du World Wide Fund for Nature (WWF) et constitue l'un des engagements de la Coalition We Mean Business.

Conclusion

Chez Bell, nous reconnaissons que les changements climatiques représentent un défi majeur à l'échelle mondiale et pour notre entreprise, mais croyons qu'ils offrent également des occasions d'innover et de faire croître nos activités. Nous reconnaissons que les changements climatiques présentent des risques pour notre entreprise, nos clients et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. Il est essentiel d'agir pour lutter contre les changements climatiques, et nous croyons que nos initiatives internes et les solutions innovantes que nous offrons à nos clients font partie de la solution.

Nous nous engageons à approfondir nos connaissances sur cet enjeu et à créer et à développer de nouvelles façons d'accroître notre résilience face aux conséquences des changements climatiques. Nous accélérerons la mise en œuvre d'initiatives et nous exploiterons les innovations de l'industrie favorisant la lutte contre les changements climatiques, comme le déploiement des technologies IdO et le réseau et les services 5G, qui offrent une efficacité énergétique supérieure. En effet, « la 5 G permettra aux entreprises canadiennes de services sans fil de diminuer leurs émissions de GES d'une valeur pouvant atteindre 10 TMeCO₂ entre 2020 et 2030 par rapport à leurs émissions sans la 5 G ». ([ACTS](#))